



Circulaire N° 0310 /MENA/CAB/DPFC
du 01 SEP. 2025

Le Ministre

à/aux

l'Inspecteur Général, Coordonnateur Général de l'Inspection Générale
(pour information et suivi)

Directeurs Centraux
et Chefs de Services Rattachés
(pour information et suivi)

Directeurs Régionaux
(pour information et suivi)

Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue
(pour information et suivi)

Directeurs de CAFOP
(pour exécution)

Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire,
Chefs de Circonscription
(pour exécution)

Directeurs des écoles préscolaires et primaires publiques et privées
(pour exécution)

Enseignants des écoles préscolaires et primaires publiques et privées
(pour exécution)

**Objet : Programmes éducatifs de l'enseignement
préscolaire, primaire et secondaire général**

Les programmes éducatifs 2025-2026 sont identiques à ceux mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Ces programmes sont disponibles sur les sites suivants : www.education.gouv.ci; www.dpfc-ci.net; www.ecole-ci.onlice; www.men-deep.org; www.men-delc.org; www.men-deco.org.

Cependant, pour les **classes du préscolaire, de CP1, CP2 et de CE1, en français et en mathématiques**, seuls les contenus du Programme National d'Amélioration des Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS) sont en vigueur.

J'attache du prix à l'exécution stricte de la présente instruction.



Professeur Mariatou KONE

